

Attachez vos ceintures !

Le transport scolaire est le mode de transport routier le plus sûr, loin devant la voiture. La raison : de nombreuses améliorations techniques ont été apportées au fil du temps, comme l'équipement de l'ensemble des cars en ceintures de sécurité et leur port obligatoire. Mais le refus ou l'oubli d'attacher sa ceinture peut causer des drames. Il est donc important et vital de boucler cette ceinture de sécurité. C'est cet objectif que vise la nouvelle campagne nationale d'éducation, qui a pour thème "Sans ceinture, non au futur".

Tous les élèves de 6^e ont reçu, le 14 février, une formation théorique et pratique sur la prévention des risques et la sensibilisation aux dangers dans un car scolaire, grâce à Marcel et Sylvie, deux bénévoles de l'Adateep, l'Association départementale pour les transports éducatifs.



Premier exercice d'évacuation du car sans précipitation.

Sous le regard vigilant de Marcel, les jeunes collégiens ont pu d'abord effectuer trois exercices d'évacuation du car, avec à chaque fois le rappel du fonctionnement des portes, des consignes et des étapes à respecter, des conditions d'utilisation du matériel existant

à l'intérieur du car pour évacuer rapidement. Tout a été passé en revue : ces rappels annuels sont indispensables pour imprimer la mémoire des

enfants qui prennent quasi quotidiennement le car scolaire. Devant des élèves réactifs et intéressés, Sylvie s'est chargée de la présentation des séquences

filmées reconstituant des accidents et expliquant les causes. Avec à chaque fois, en bonne pédagogue, le rappel du port indispensable de la ceinture.

A LA LISIÈRE

CHAMPLITTE

Joseph Voisin nommé garde-pêche

Un nouveau garde-pêche a été nommé par Jean-Claude Marsot, président de la Gaule chanitoise. Joseph Voisin aura en charge la surveillance du cours d'eau : excès divers, pollution, cartes de pêche délivrées.

Bien connu dans le secteur chanitois à travers d'autres activités, chasseur, président cantonal des anciens combattants, "Jojo" Voisin prend sa

fonction à cœur : « Je ne suis pas pour une répression maximale. Sur ce parcours moyennement poissonneux comme tant d'autres rivières qui ont souffert de la sécheresse, j'aurai également un regard sur le prélèvement des cormorans tout en respectant un quota. Avec l'équipe, on essaie avant tout de conseiller et d'éduquer quand on le peut ». Son rayon d'action s'étend de Leffond au lieu-dit "Crochot", sur la commune de Framont.

